



Conseil municipal du 21 décembre 2009

Débat d'orientation budgétaire pour 2010

INTRODUCTION

Le débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2010 s'inscrit dans un environnement financier, économique et fiscal pour le moins incertain.

La crise financière aux conséquences non encore mesurées nécessite la prise en compte ce contexte avec, en particulier, une croissance mondiale et européenne faibles (voisine de 0,5 % pour la France).

Sur la situation nationale et ses conséquences locales :

Notre Pays traverse la plus grave crise économique et sociale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Au niveau régional, fait sans précédent : en une année, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est en augmentation de 35% correspondant à 75 600 chômeurs supplémentaires.

En 2009, Le déficit public de la France atteindra 141 milliards d'euros, soit 8,2% du produit intérieur brut, un record jamais égalé jusqu'à maintenant.

Le paquet fiscal adopté par la majorité en 2007 et maintenu en 2009, est une mesure qui accentue les inégalités en protégeant les plus fortunés des Français. Sa suppression permettrait de dégager 15 milliards d'euros par an et de mener une vraie politique pour améliorer le quotidien des concitoyens et sortir la France de la crise.

Grâce au bouclier fiscal, en 2008, année de déclenchement de la crise, 834 contribuables disposant d'un patrimoine supérieur à 15 millions d'euros ont, chacun, perçu un chèque de l'État de 368 000 euros.

Avec la suppression de la taxe professionnelle, les ménages vont servir de variable d'ajustement.

Dans leur immense majorité, les élus locaux sont opposés à la réforme de la taxe professionnelle et considèrent qu'il s'agit ni plus ni moins que d'une reprise en main par le pouvoir central.

Tout comme les ménages, avec la réforme de la taxe professionnelle, les collectivités territoriales peuvent légitimement être inquiètes, surtout quand on sait que ces dernières contribuent à hauteur de 73% à l'investissement public. Dans la nouvelle Loi, les communes et leurs groupements ne bénéficieraient que très faiblement de la nouvelle cotisation calculée sur la valeur ajoutée des entreprises.

En remplacement de l'actuelle taxe professionnelle sont instaurés :

une « cotisation locale d'activité », affectée aux communes et aux groupements, calculée sur les valeurs locatives foncières,

et une « cotisation complémentaire », calculée en fonction de la valeur ajoutée des entreprises, dont le produit est perçu au niveau national sur la base d'un taux unique ; son produit sera réparti pour : 48,5 % aux départements, 25% aux régions, et seuls, 26,5 % iront aux communes et communautés de communes.

L'effet pervers de cette réforme aura pour conséquence d'inciter les communes à se spécialiser dans l'accueil de résidences, plutôt qu'à participer au dynamisme économique de leur territoire.

Un état déjà confronté à un déficit abyssal, pourra-t-il garantir et compenser ce manque à gagner pour les communes ?

Avec une compensation qui reste pour le moins incertaine, (la garantie de compensation ne vaut que pour la seule et unique année 2010), il sera délicat de financer de grands équipements tel que le centre nautique.

Compte tenu de cette incertitude, nous préconisons la plus grande prudence par rapport aux futurs investissements liés aux projets structurants.

Notre conseil municipal va-t-il à terme se transformer en simple conseil d'administration chargé d'enregistrer les moyens financiers que l'Etat daignera bien nous allouer afin de garantir les dépenses que nous serons contraints d'engager pour continuer d'assurer nos missions publiques pour nos concitoyens ?

Cette réforme est une remise en question de la décentralisation, car en diminuant l'autonomie fiscale des collectivités locales, on supprime non seulement le lien fiscal qui lie la commune et l'entreprise, mais on introduirait également un déséquilibre profond, injuste et inédit dans la répartition des contributions fiscales entre les ménages et les entreprises, au détriment des premiers.

Actuellement, en moyenne nationale, la part des impôts locaux est supportée à 48% par les ménages et à 52% par les entreprises. Après la réforme les ménages auront à supporter 68 % des impôts locaux contre seulement 32 % pour les entreprises (source AMF).

Dans son scénario le plus optimiste, la réforme de la taxe professionnelle ferait passer (pour notre commune) à 65 % la part des ménages et à 35 % la part des entreprises.

Si notre ville entend maintenir ses services publics et maintenir le même volume d'investissements, elle n'aura guère d'autres choix que d'augmenter la TH et la TF.

La suppression de la TP est non seulement une mauvaise nouvelle pour notre ville, mais c'est également une mauvaise nouvelle pour les ménages.

Nos orientations budgétaires pour 2010

Nous optons pour le maintien des taux de la fiscalité avec un réel effort en termes de gestion, tout en reconnaissant qu'un tel maintien entraînera une hausse de 1,5 à 2 %.

Nous préconisons la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité du service rendu (augmentation des subventions aux associations para-municipales).

Enfin, nous ne partageons votre choix de centre nautique à 20 millions €, non pas parce que nous sommes opposés à une nouvelle piscine mais parce que nous estimons que ce projet est à la fois trop cher et décalé par rapport à la réalité économique. Et ce n'est pas la future délégation de service public pour la gestion de cet ensemble qui sera de nature à nous rassurer.

De plus, notre ville a versé (ou versera), en sus de sa part dans la communauté de communes, une somme de 2,2 millions d'euros.

Nous aurions préféré un stade nautique moins onéreux, avec un financement plus équilibré entre les différentes communes de la communauté, ce qui aurait permis simultanément la mise en œuvre d'un programme d'investissement assurant aux Obernois un cadre de vie rénové ainsi que des équipements qui soient vraiment utiles et adaptés au quotidien des habitants. Vos décisions diminuent considérablement nos marges de manœuvre.

Notre contribution au débat d'orientation budgétaire abordera les points suivants :

- environnement,
- équipements,
- économie - entreprises,
- patrimoine et culture,
- petite enfance,
- personnes âgées.

ENVIRONNEMENT

Nous ne pouvons aborder ce DOB sans parler de l'**écologie**.

En effet, après le sommet de Copenhague, il s'agit, pour l'Etat, les régions, les départements, les communes, de s'engager. Car nous sommes tous concernés. La vérité des reportages que nous découvrons aujourd'hui et qui nous font frémir, ne sont plus des films de sciences fictions que nous regardions il y a 30 ans et qui nous faisaient rire. C'est la réalité.

La politique actuelle du « toujours plus de profit » a finalement perdu face à la puissance de la nature. Il est maintenant temps de consacrer toute notre énergie, non pas au développement durable, car il est peut-être déjà trop tard, mais sur la protection de l'environnement. Chaque kilowatt économisé, c'est un petit peu de nature réapprivoisée.

Alors que pouvons-nous faire à notre échelle ? Il ne s'agit pas de retourner à l'âge de pierre, mais **des actes simples** peuvent être pris :

- La réalisation d'une thermographie aérienne sur toute la ville pourrait informer les Obernois sur la déperdition énergétique de leur habitat. Sur ces résultats, une aide pourrait être proposée aux particuliers pour réaliser un bilan thermique.
- Favoriser les économies d'énergies par l'attribution de subventions concernant l'investissement dans les énergies renouvelables, mais aussi pour la mise en place de travaux d'isolation par la mise en œuvre de matériaux bio comme la cellulose, le liège etc.

Pour les bâtiments publics :

- Réaliser un bilan énergétique et procéder à des travaux de maîtrise d'énergie (chauffage, isolation, double vitrage).
- Développer la production d'eau chaude solaire.
- Récupérer et exploiter l'eau de pluie.
- Construire des logements sociaux passifs, en allant au delà des normes de 2012, comme l'a fait Schiltigheim.

Economiser le courant électrique. Nous avons tous en mémoire le parc des Roselières illuminé des nuits durant, alors que notre pays doit faire face à des difficultés de distribution de l'électricité. Nous proposons la diminution de la consommation électrique et de la pollution lumineuse de l'éclairage public sur une plage nocturne à définir, sans nécessairement choisir la solution d'extinction des lampadaires. Les économies réalisées à terme serviraient à compenser la diminution de la surtaxe versée à la commune par les abonnés au réseau électrique. En effet, l'électricité est la seule énergie actuellement taxée au profit de la commune.

Transports : améliorer la qualité de l'air et réduire l'usage de la voiture.

Les pics d'ozone se répètent régulièrement, en partie par la multiplication de nos déplacements en voiture. Nous subissons cette pollution et en mesurons les conséquences sur l'état de santé de nos enfants et des personnes âgées.

- Mettons en place progressivement une flotte municipale de véhicules à énergie propre (électricité, GNV, GPL) pour les véhicules de service et le Transport Public Urbain.
- Optimisons l'usage du Pass'O en adaptant la taille des véhicules à la fréquentation et surtout en rendant son usage gratuit afin de réduire l'usage de la voiture en ville. Nous proposons également de l'utiliser pour le transport intercommunal dans certaines conditions.

Agriculture.

Notre nappe phréatique est polluée, et notre eau, source de vie, est impropre à la consommation par sa teneur en nitrates. Ceci est la conséquence d'une politique agricole commune menée depuis des années, cautionnée par des distributions de primes de la part de l'Union européenne. Quelles solutions apportons-nous ? Aucune, nous diluons l'eau polluée jusqu'à la rendre potable. Mais vous viendrait-il à l'idée de boire dans un verre contenant quelques gouttes de poison sous prétexte que vous allez le remplir d'eau propre ? Nous ne pouvons plus permettre la pollution de notre eau pour une simple raison de profit.

Il faut produire et consommer sur place : favoriser les circuits courts n'est pas une utopie, les légumes ne poussent pas mieux en Hollande qu'en Alsace.

Nous devons progressivement mettre un terme à la culture intensive qui ne rapporte plus rien à personne et développer l'agriculture bio.

Nous connaissons la crise des producteurs laitiers. Nous avons tous vu des exploitants au bord de la faillite déverser dans un geste de désespoir des milliers de litres de lait à Strasbourg. Pendant ce temps, des producteurs de produits laitiers bio achetaient leurs matières premières dans les Vosges ou en Allemagne, simplement parce que la production régionale est quasi nulle. Alors, arrêtons de marcher sur la tête ! Nous devons absolument encourager la conversion au bio des exploitations agricoles.

Mettons en œuvre l'exonération partielle de la taxe foncière suite au Grenelle de l'environnement (la réglementation permet aux communes d'exonérer à hauteur de 20% de la taxe foncière les exploitants qui s'engagent courant 2009).

Soutenir la filière maraîchère bio.

La ville pourra aider à l'installation des maraîchers bio en attribuant des terrains affectés exclusivement à cette agriculture et en travaillant en partenariat avec le lycée agricole.

Il est trop tard pour valoriser les terrains de la nouvelle zone du Thal, détruits par l'installation d'une zone artisanale vidée de sa taxe professionnelle.

Augmenter l'offre de jardins familiaux à des tarifs attractifs.

Installation de ruches sur le ban communal, pour contribuer à la préservation de la biodiversité et de la protection de l'environnement, une telle opération n'étant pas très onéreuse.

Avant qu'il ne soit trop tard, donnons du pouvoir à nos ambitions en investissant pour nos enfants, dans des projets respectueux de la nature.

EQUIPEMENT

Réaménagement du boulevard d'Europe

Pour nous, le réaménagement du boulevard d'Europe dans sa partie résidentielle et la sécurisation de la rue des Bonnes-Gens doivent être placés en tête des priorités.

L'ampleur du trafic rend urgente cette restructuration trop longtemps retardée.

Et l'implantation d'un centre commercial entre la partie résidentielle du boulevard et sa partie industrielle n'est pas de nature à faciliter la résolution des problèmes.

Aussi demandons-nous que soit enfin réalisé, après consultation des riverains, l'aménagement du bld d'Europe.

Une salle de spectacles à la dimension d'Obernai

Trop rapidement saturée, la salle actuelle de l'espace Athic ne répond plus aux attentes des spectateurs potentiels. La salle des Fêtes, qui accueille ponctuellement des spectacles importants, n'est pas adaptée à l'évolution scénique. Et l'usage de l'amphithéâtre du lycée agricole ne saurait répondre que provisoirement à la carence actuelle.

L'aménagement de la Halle Gruber nous paraît une piste intéressante.

Conscients des difficultés financières actuelles, nous ne demandons pas que soit réalisée sur le champ cette nouvelle salle de spectacles. Mais nous demandons le lancement des études, avec, éventuellement, un programme pluriannuel de réalisation.

Accélération de la construction de la nouvelle crèche

Ce point sera repris plus loin.

Amélioration de l'accueil des touristes

Nombreux sont les touristes qui viennent à Obernai par cars. Et il n'y a pas, aujourd'hui, aux abords immédiats de l'aire d'accueil des cars, de toilettes publiques dignes d'une ville qui se flatte d'être la deuxième destination touristique du Bas-Rhin. Aussi demandons-nous que soit accélérée la mise en place d'installations sanitaires adaptées.

Nous pensons également que la fréquentation de notre ville par les camping-caristes mériterait que soit, enfin, aménagé un terrain d'accueil approprié.

Réflexion sur l'opportunité d'instauration de la taxe sur les logements vacants

Nous souhaitons que vous obteniez de l'administration le détail des logements vacants dans notre commune, afin que nous puissions nous déterminer sur l'instauration de la taxe sur les logements vacants. Une telle taxe, déjà opérationnelle dans de nombreuses communes, et bien que d'un rendement budgétaire relativement faible, serait probablement de nature à accélérer la mise en location de certaines habitations.

Développement de pistes cyclables *intra muros*

Avec l'achèvement de la pseudo-piste cyclable Bischoffsheim-Obernai, il est désormais possible de relier à vélo notre ville et la plupart des communes environnantes. Mais plus difficile de relier à vélo les différents quartiers de la ville avec le centre-ville.

Nous souhaitons qu'une réflexion soit engagée sur ce dernier point pour faire apparaître les possibilités d'aménagement.

Mais, dans l'immédiat, nous proposons que soit prolongée la piste Bischoffsheim-Obernai sur l'axe rue de la Colline – rue du Coteau – centre-ville.

ECONOMIE – ENTREPRISES

Nous regrettons que n'ait pas été mise en place à Obernai une pépinière d'entreprises, c'est-à-dire une structure d'accompagnement à la création d'entreprises et d'hébergement des jeunes entreprises.

Une telle institution existe à Mutzig, sous l'appellation *Tremplin Entreprises*. Or, cet établissement repose sur un partenariat étroit entre la Ville de Mutzig, la communauté de communes de la Région Molsheim-Mutzig, le Pays Bruche-Mossig-Piémont, le Conseil général du Bas-Rhin, la Région Alsace, l'Etat et l'Union européenne. Quand bien même la structure de « pays » est appelée à disparaître dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales en cours, dans Piémont, il y a nécessairement Obernai.

Aussi demandons-nous que notre soutien à Tremplin Entreprises soit développé, afin d'accompagner les entrepreneurs locaux dans une démarche qualitative optimisant le taux de réussite des créations d'entreprises.

Bien entendu, nous approuvons la mise en place de la zone industrielle intercommunale et soutiendrons vos efforts pour obtenir l'installation de nouvelles entreprises. La création d'emplois stables dans des secteurs d'avenir doit demeurer notre préoccupation commune.

PATRIMOINE - CULTURE

Notre commune abrite des trésors comme l'exposition Schultz-Wettel et Umbricht nous l'a fait découvrir. D'autres œuvres, nombreuses, constituent un patrimoine important mais qui ne bénéficient ni de la visibilité qu'elles méritent ni des conditions adéquates à leur conservation. Notre groupe propose l'étude de faisabilité d'un lieu de valorisation et de conservation de ces œuvres. Une piste que nous ouvrons est la réhabilitation de l'église du couvent des Capucins dans la Vorstadt en salle d'exposition.

Afin de valoriser et promouvoir la vitalité du secteur culturel obernois, nous voulons mettre en place des outils de diffusion : un portail pour la médiathèque et un site web pour l'école de musique, de danse et de dessin.

Le portail de la médiathèque doit permettre à ses usagers d'accéder au catalogue et à ses services (réservation, prolongation des prêts, compte-lecteur...) et promouvoir les animations (expositions, heure du conte).

Pour l'école de musique, il s'agit de faire connaître sa riche activité tant au niveau de l'enseignement que de la diffusion artistique mais aussi de développer un outil pratique entre les usagers et l'administration de l'école (inscription, suivi des cours, contact avec les professeurs, tarifs,...)

PETITE ENFANCE - ENFANCE

Nous souhaitons que 2010 soit enfin l'année du lancement des travaux de la nouvelle crèche à Obernai. Ce projet trop longtemps reporté doit être prioritaire. La nouvelle crèche d'Obernai doit se construire sur le modèle moderne d'une maison de l'enfance, structure unique d'accueil et de collaboration de tous les acteurs de la petite enfance.

L'objectif est de réunir dans le même lieu : la crèche, la halte-garderie, le relais des assistantes maternelles, la permanence de la PMI, de la CAF et de la puéricultrice ainsi que le square des petits.

Ce projet doit être l'occasion de repenser l'accès aux services à la petite enfance et à l'enfance sur notre territoire et d'y implanter en son sein un guichet enfance/famille. Ce guichet unique vise à faciliter les démarches des parents en termes de structures d'accueil (petite enfance, périscolaires, assistantes maternelles, inscriptions scolaires...).

LES SERVICES AUX PERSONNES AGEES

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la définition de la santé relève d'un bon développement physique, mental et psychologique.

Partant de là, pour le bien-être des personnes âgées, il convient de mener la réflexion et les actions vers ces trois axes.

Actuellement, un certain nombre de dispositifs existent, d'autres sont en voie de réalisation. Il reste que certains besoins sont insuffisants, d'autres peu ou pas pris en compte.

D'où nos trois axes de propositions :

1 L'accueil des personnes âgées dans les foyers

Afin de permettre aux seniors de rester le plus longtemps possible au sein de leur famille, et pour d'alléger la charge de cette dernière, nous proposons d'une part, la création d'un accueil journalier, d'autre part une augmentation de la capacité de l'accueil temporaire (qui n'est que de deux lits à l'heure actuelle).

Obernai compte, aujourd'hui, 807 personnes de plus de 75 ans, et 143 places sont disponibles aux Berges de l'Ehn et à la résidence Hohenbourg, sans tenir compte des places en long séjour). Or la population âgée ira en s'accroissant, les éclatements géographiques des familles empêcheront de plus en plus la prise en charge des parents par leurs enfants. Il convient, dans ces conditions, d'augmenter la capacité d'accueil des personnes âgées plus ou moins autonomes et de leur offrir un habitat sécurisé.

2 Action en direction des familles

La mise en place d'une permanence spécialisée en gériatrie, à l'écoute des familles, pouvant les conseiller et les orienter devient nécessaire au regard des désarrois qu'entraîne la prise en charge des personnes âgées à domicile. Les familles ont besoin d'un lieu de soutien et de parole pour faire face aux difficultés inhérentes à l'accompagnement d'un parent âgé. Retarder les placements en long ou moyen séjour est moins onéreux pour la collectivité.

3 Actions pour les loisirs des personnes âgées

Afin de sortir les personnes âgées de leur isolement et pour favoriser leur bien-être, il conviendrait de susciter en partenariat avec les associations existantes ou à créer, en fédérant les actions déjà menées, des activités sportives, culturelles et autres (entraînement cérébral, gymnastique, marche, natation, jardinage, cuisine, théâtre, contes, etc.) Ce dispositif serait régulier et animé par des personnes compétentes. Le transport des personnes âgées vers le lieu de loisirs devra être organisé.

Certaines de ces activités seront ouvertes à tous, du plus jeune au plus âgé, et favoriseront un partage d'expérience, de savoir-faire, de savoir-être, par une meilleure compréhension mutuelle, et l'amointrissement du sentiment de solitude et d'isolement.

Des projets plus ponctuels de rencontres intergénérationnelles peuvent être encouragés : ainsi en serait-il du recueil des témoignages des aînés par des étudiants ou lycéens.

L'intergénération, que ce soit au niveau de l'habitat ou des loisirs, implique, bien sûr, une synergie entre les services municipaux, territoriaux et le monde associatif, mais c'est indéniablement un supplément d'âme.

En conclusion à ce chapitre, nous rappelons que l'urgence est à notre porte. Si l'accueil des personnes âgées est une nécessité première, le bien être psychique de celles-ci et de leurs familles est également à prendre en compte. D'où nos trois axes de propositions.

CONCLUSION

Les chantiers évoqués sont nombreux, mais certaines pistes de réflexion nous sont communes. Nous espérons, à l'issue de ce débat d'orientation budgétaire, que votre majorité en retienne quelques unes en traduisant leur incidence budgétaire dans le budget primitif qui sera présenté en début de l'année prochaine.

le groupe *Mieux Vivre Obernai*

Bruno FREYERMUTH
Barbara HILSZ
Jean-Yves HODÉ
Christiane OHRESSER
René BOEHRINGER
Catherine SOULÉ-SANDIC
Hugues HEINRICH